



Côte d'Ivoire

Examen national 2015 de l'Éducation pour tous

Ce rapport a été préparé par les autorités nationales compétentes en vue du Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015). Soumis en réponse à l'invitation de l'UNESCO à ses États membres, il examine les progrès réalisés depuis 2000 pour atteindre l'Éducation pour tous (EPT).

Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent en aucune façon l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document peut être cité comme suit : "Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Côte d'Ivoire". Pour toute information, contacter : efa2015reviews@unesco.org



RAPPORT-BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE L'EPT EN COTE D'IVOIRE 2000/2014



Novembre 2014

SOMMAIRE

Acronymes et abréviations	4
Remerciements	5
Résumé	6
Section 1 : Introduction	7
Contexte Politique et Economique	8
Stratégies nationales	9
Rôle et partenariat	9
Coûts et Financement	10
Section 2 : progrès vers les objectifs de l'EPT et défis restants	
Education et protection de la petite enfance	12
Education de base universelle	13
Besoins éducatifs des jeunes	15
Alphabétisation des adultes	16
Parité et égalité	17
Qualité de l'éducation	18
Section 3 : Mise en œuvre des stratégies de l'EPT	
Education et protection de la petite enfance	19
Education de base universelle	20
COGES	20
CANTINES SCOLAIRES	20
Education de la jeune fille	20
Besoins éducatifs des jeunes adultes	20
Alphabétisation des adultes	21
Qualité de l'éducation	21
Section 4 : Perspectives	
Leçons apprises	22
Nouveaux enjeux	23
Domaines prioritaires	24
ANNEXE 1	

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence française de Développement
BEP	Bureau d'Exécution des Projets
CAFOP	Centre d'animation et de Formation Pédagogique
CMEF	Club des Mères d'Elèves Filles
COGES	Comité de gestion des établissements scolaires
CVC	Compétence de Vie Courante
DAENF	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DECO	Direction des examens et concours
DELC	Direction des écoles, lycées et collèges
DIFEF	Direction des Institutions d'Education Féminine
DIPES	Direction de l'informatique, de la planification et des statistiques
DPFC	Direction de la pédagogie et de la formation continue
DRENET	Direction régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique
DRH	Direction des ressources humaines
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
EPPE	Education et Protection de la Petite Enfance
EPU	Education primaire Universelle
FMI	Fonds monétaire international
FTI	Fast Track Initiative
IEP	Inspection de l'enseignement primaire
IMOA	Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous
MENET	Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement technique
MSFFE	Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
PAM	Programme alimentaire mondial (WFP)
PAMT	Plan d'actions à moyen terme
PAN/EPT	Plan d'Action National pour l'Education Pour Tous
PASEF	Projet d'appui au secteur éducation/formation
PND	Plan National de Développement
PPTE (initiative)	Pays pauvres et très endettés
RESEN	Rapport d'état du système éducatif national
RIP/EPT	Réseau ivoirien pour l'EPT
SIGE	Système d'information et de gestion de l'éducation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNGEI	United Nations Girls Education Initiative
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

REMERCIEMENTS

Ce rapport est le fruit de travail de plusieurs structures étatiques, des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que de la société civile qui ont contribué, selon leurs mandats respectifs, à la mise en œuvre de l'EPT en Côte d'Ivoire.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique assurant la coordination nationale de l'EPT tient ici à exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à toutes les parties prenantes de ce rapport qui a connu son tournant décisif en juin 2014, lors du bilan d'étape.

Il convient à cet effet, de mentionner la participation active de :

- la Primature ;
- le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle ;
- le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ;
- le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- le Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant;
- les Agences du Système des Nations-Unies, parrains de l'EPT particulièrement l'UNESCO, l'UNICEF, UNFPA,
- les collectivités territoriales à travers l'une de ses faitières qu'est l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ;
- le Syndicat National des Enseignants du Primaire Public de Côte d'Ivoire (SYNEPPCI) ;
- le Réseau ivoirien pour l'EPT (RIP/EPT)
- le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE) Côte d'Ivoire ;
- la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO qui a assuré la coordination de la rédaction finale.

Une mention spéciale est faite à l'équipe de consolidation et de rédaction du présent rapport.

Au-delà de leur contribution au rapport, qu'ils soient remerciés pour leur engagement qui a permis à la Côte d'Ivoire de réaliser des progrès significatifs.

Cet effort commun doit être poursuivi dans le cadre de la dynamique internationale de recentrage et de définition des nouveaux objectifs post 2015. C'est à ce prix que les besoins éducatifs de tous pourront être satisfaits.

RESUME

Au lancement de l'EPT en 2000, le système éducatif ivoirien était marqué par une stagnation des indicateurs clés du fait de la récession économique et de la pression exercée sur les ressources de l'Etat par la forte croissance démographique (3.5%).

En adhérant aux objectifs de l'EPT définis au Forum Mondial de Dakar, la Côte d'Ivoire entendait enclencher le développement de son système éducatif quand est intervenue la longue crise politico-militaire qui a affecté tous les secteurs et ralenti l'élaboration de son plan d'action EPT.

Pour faire face à cette crise et en attendant l'adoption du Rapport sur le Système Educatif National (RESEN), des plans de contingence ont permis au système éducatif de se maintenir et de se doter, à partir de juin 2010, de la Lettre de politique éducative, d'un plan d'action EPT 2012-2020 ; dont la première phase (le Plan d'Action à Moyen terme, le PAMT 2012-2014 a bénéficié du financement du Partenariat Mondial pour l'Education et de l'UNESCO.

Conjointement, des initiatives pertinentes ont été mises en œuvre et des progrès significatifs ont été enregistrés, notamment le renforcement des politiques nationales et sous sectorielles, la valorisation des initiatives communautaires, l'accroissement de l'offre éducative qui ont permis de faire passer le taux brut de scolarisation d'une moyenne de 74 % en 2000/2001 à 83,8 % en 2010/2011 puis, à 94,7% aujourd'hui (2013/2014) ; ce qui correspond à un gain de 20 points de pourcentage dans l'enseignement primaire. Cette croissance a touché à la fois les filles et les garçons qui ont enregistré respectivement des taux brut de scolarisation de 89.6% et 99.7% en 2013-2014.

Toutefois, des défis majeurs restent à relever. Il s'agit entre autres de :

- l'amélioration de la qualité de l'apprentissage,
- la promotion de l'éducation inclusive notamment par la prise en compte des groupes marginalisés que sont les enfants handicapés, les enfants travailleurs et les filles ;
- le développement de l'éducation de la petite enfance

Les perspectives pour que l'éducation atteigne les cibles de l'EPT passent par :

- la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans sur la période 2015-2025 ;
- l'amélioration de la qualité suscitant la réforme de la formation initiale et continue des enseignants, la systématisation des évaluations standardisées des acquis scolaires et la prise en charge de la question du redoublement et des élèves en difficultés;
- l'amélioration de la gestion (suivi des cohortes d'élèves, allocation des ressources aux établissements, régionalisation du recrutement des enseignants, codification des postes de travail etc.).
- la meilleure prise en charge intégrée de la petite enfance ;
- l'accent particulier sur la scolarisation des filles et les enfants vulnérables ;
- le renforcement de la cohésion sociale ;
- la protection de l'environnement avec des actions de reconstitution de la forêt ;
- des réformes au niveau de la **formation professionnelle** qui touchent à la qualité de la formation, développent le partenariat avec le secteur privé et facilitent l'insertion socioprofessionnelle des apprenants

Section 1 : Introduction

Points saillants du développement du pays

Située en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est limitée au sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Ghana, au Nord par le Mali et le Burkina Faso et à l'Ouest par la Guinée et le Libéria. Elle couvre une superficie de 332 463 km² et compte aujourd'hui (2014), 24,05 millions d'habitants, d'après les données de l'Institut National de la Statistique (INS). Le taux de croissance démographique annuel est estimé à 2,5 % en 2014.

Près de 53% de cette population a moins de 20 ans. La jeunesse de la population demeure à la fois un atout et un défi dans la mesure où elle constitue un potentiel pour l'économie et pose des problèmes en termes de scolarisation, d'emploi, de santé et de loisirs, etc.

Concernant **la population d'âge scolaire** du primaire (6 à 11 ans), elle est passée de 1 856 838 en 1988 à 2 603 500 en 1998, de 2 932 776 en 2006-2007 et à 3 353 809 en 2013-2014. Sur la base de la période 2006-2007 et 2013-2014, le taux moyen annuel de croissance est de 3,4 %.

Au plan politique, la Côte d'Ivoire se relève d'une longue période d'instabilité. Le pays s'est réunifié et s'est engagé dans un processus de réconciliation nationale et de renforcement de la cohésion sociale, dans un environnement sécuritaire nettement amélioré.

Sur le plan social, les disparités régionales ainsi que les tensions sociales et communautaires ont connu une aggravation. La pauvreté a été accentuée avec la crise. Le taux de pauvreté a ainsi progressé de 10 points entre 2002 et 2008 soit de 38,4% à 48,9%. L'indice de pauvreté multidimensionnelle, selon le rapport 2011 du PNUD se situait à 61,5%. Au niveau de l'indice du développement humain (IDH) le pays occupe le 171^{ème} rang mondial sur 187 avec un IDH qui est passé de 0,43 en 2010 à 0,45 en 2013.

En matière d'atteinte des Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM), la Côte d'Ivoire a accusé du fait des crises récurrentes un énorme retard. La quasi-totalité des indicateurs ont stagné ou se sont dégradés. Depuis la fin de la crise post-électorale de 2011, le pays renoue progressivement avec la croissance estimée à 8,8 % en 2013, contre -5,8 % en 2011. Le gouvernement au cours de ces dernières années, a donc entrepris un vaste programme de reconstruction et de restauration, notamment à travers le développement des infrastructures et des services sociaux de base comme l'assainissement, la santé, l'éducation et l'entretien des routes.

Pendant plus de 20 ans, le système éducatif ivoirien a évolué dans un contexte macroéconomique difficile et défavorable qui s'est traduit respectivement par la baisse du PIB/habitant d'environ 25 % entre 1990 et 2007 et par une diminution de la priorité budgétaire pour le secteur de l'éducation.

La combinaison d'un contexte macroéconomique défavorable et d'une priorité budgétaire moindre pour l'éducation, ajoutée à l'impact de la croissance démographique, a contribué à la baisse du volume des ressources publiques par jeune de 6 -15 ans d'environ 50%. Cette situation est à l'origine de l'augmentation du financement privé des services éducatifs, qui représente plus ou moins la moitié des dépenses publiques pour le secteur. Cependant, il faut noter les efforts du MENET et ses partenaires pour atteindre le résultat du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 pour le sous-secteur de l'éducation libellé comme suit : « **les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité** »

Le contexte national de politique de l'éducation

Le gouvernement a défini des priorités dans une « feuille de route » qui accorde une place importante à la formation et à l'insertion des jeunes (programme présidentiel, plan national de développement). Le Plan national de Développement 2012-2015 reprend les diagnostics sectoriels posés antérieurement avec les partenaires techniques et financiers, en soulignant les problèmes les plus graves du système. Il en déduit les objectifs suivants :

Dans l'enseignement général, le gouvernement a programmé une expansion de la couverture (actuellement limitée à 70% des élèves au primaire) et une amélioration de la qualité et de la gouvernance de l'éducation :

- **améliorer l'accès à l'éducation de base** : assurer la scolarisation primaire de 100% d'une classe d'âge ; mettre en place une école réellement gratuite et obligatoire jusqu'à 15 ans, renforcer la scolarisation des filles ; lutter contre l'échec à travers le soutien scolaire, et le développement du préscolaire ; recruter 12 000 enseignants /an ; augmenter les capacités d'accueil et densifier la carte scolaire (construire en 3 ans 36 000 salles de classes dans le primaire et 13 000 dans le collège selon un système d'abondement : si la communauté se mobilise pour 20 % du financement, l'Etat ajoute 80 % du financement) ; réhabiliter les infrastructures scolaires existantes ;
- **améliorer la qualité de l'éducation** : doter tous les élèves des écoles de manuels scolaires (contre un loyer modique) ; relancer la formation initiale (renforcer les institutions de formation d'enseignants notamment dans les écoles normales d'instituteurs –CAFOP) ; développer la formation continue (remettre à niveau les enseignants non qualifiés en poste, y compris les enseignants bénévoles issus de la crise) ; revaloriser la carrière des enseignants (paiement des heures supplémentaires et rattrapage de l'avancement au mérite). Le gouvernement a également programmé une importante réforme du collège destinée à répondre à la forte demande des familles à un coût acceptable pour la collectivité à travers des collèges de proximité et des enseignants polyvalents. L'objectif d'ici la fin de la décennie est de permettre au moins à la moitié d'une classe d'âge d'achever un cycle de collège.

Dans l'enseignement technique et professionnel, des axes de réforme ont été identifiés, visant à moderniser les dispositifs, orienter les formations en réponse aux besoins de l'économie et ouvrir les établissements à des partenariats mieux structurés avec les organisations professionnelles et les entreprises. Le plan sectoriel prévoit à la fois :

- d'accroître les capacités d'accueil pour que les divers dispositifs de formation professionnelle puissent accueillir au moins 30% des sortants du primaire et 30% des sortants du collège ;
- de former **en fonction des besoins quantitatifs et qualitatifs du marché du travail**, pour rénover un dispositif tiré par la demande. La réconciliation de ces objectifs se fera par la densification des formations dans les centres de formation professionnelle de base (niveau CAP) de nature à fournir les futurs employés et artisans du secteur informel. Ces réformes et leurs plans d'action doivent donner lieu à des études techniques de faisabilité à réaliser en co-financement entre la Banque mondiale, l'Union Européenne (UE) et l'AFD. Plusieurs bailleurs multilatéraux et bilatéraux apportent des financements au secteur (notamment l'UE avec l'ONUDI).

Stratégies nationales d'éducation, des politiques, des plans et des objectifs de l'éducation

L'EPT en Côte d'Ivoire repose sur le cadre de référence qu'est la Lettre de Politique éducative (Juin 2010), qui développe une vision sectorielle fondée sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et le Plan National de Développement (PND) pour la période 2012–2015 qui s'inscrit dans le prolongement de Plan National de Développement du secteur Education/Formation (PNDEF) (1998-2010).

Dans le cadre de sa politique EPT, ces cadres ont été revus suite à la réalisation en 2009, d'une analyse approfondie du secteur Education-Formation sous la forme d'un Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN).

Les principaux résultats de ce diagnostic ont permis de structurer une stratégie sectorielle en réponse aux défis structurels et conjoncturels à travers une Lettre de Politique Educative et un cadrage sectoriels déclinés en un Plan d'Action à Moyen Terme(PAMT) pour la période 2012-2014 (PAMT) endossé par l'ensemble des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur Education/Formation en Côte d'Ivoire.

Pour tenir compte des effets de la crise post-électorale, les objectifs le Plan d'Action à Moyen Terme ont été réajustés, de nouvelles interventions visant à réduire l'impact des crises socio-politiques ont été introduites et leur ciblage orienté en priorité vers les zones affectées par celles-ci.

le Plan d'Action à Moyen Terme (PAMT) 2012-2014 du MENET qui traduit les orientations sectorielles prévoit au niveau de l'enseignement de base la réalisation d'activités regroupées autour de trois axes :

- ✓ le premier axe d'intervention qui a trait à l'accès, a pour objectif d'étendre l'offre éducative et de stimuler la demande sociale d'éducation en mettant un accent sur la recherche de l'équité ;
- ✓ le second axe d'intervention est relatif à la qualité de l'enseignement ; il a pour noyau fédérateur la réforme des curricula et couvre les autres processus qui concourent à l'amélioration de l'efficacité du système éducatif et la qualité des apprentissages.
- ✓ le troisième, qui se rapporte au renforcement institutionnel du système, vise l'optimisation de la gestion et du pilotage administratif et pédagogique du système.

Rôle et partenariat des parties prenantes

Le secteur Education/Formation est animé par plusieurs acteurs : le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, la société civile, les ménages. Le Gouvernement via les Ministères du secteur Education /Formation assure la gestion quotidienne des activités du secteur tant aux plans du pilotage, du financement contribuant ainsi à améliorer l'accès et à promouvoir une éducation de qualité. Aussi, les dépenses de fonctionnement sont entièrement prises en charge par le Gouvernement. Quant aux dépenses d'investissement, une partie est prise en charge par les partenaires aux développement et la coopération bilatérale et multilatérale qui ont pour rôle de conseiller, d'accompagner et d'orienter le Gouvernement dans la définition de stratégies afin de contribuer significativement à l'amélioration du système éducatif. Chaque agence intervient auprès du Gouvernement selon ses priorités et objectifs de développement (petite enfance, primaire, formation professionnelle....).

Il faut noter que très tôt (08 juillet 2002), l'élaboration du PAN/EPT a fait l'objet d'un Protocole d'accord entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et les Parrains de l'EPT. Pour l'accompagnement effectif de l'EPT Les trois ministères de l'éducation ont mis en place un organe de coordination interministérielle en 2010 : la Task-Force Sectorielle, chargée d'assurer la cohérence de la stratégie sectorielle et de piloter la mise en œuvre du PAMT. La Task-Force veille à la bonne articulation des programmes financés par les acteurs du secteur avec les activités du PAMT.

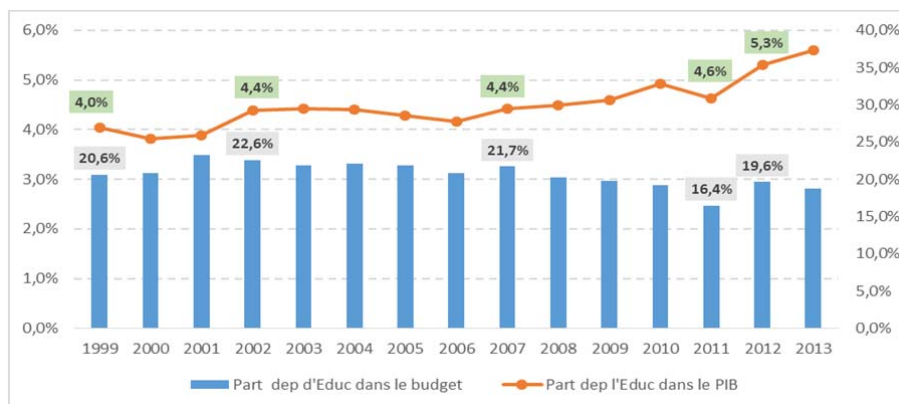
En juin 2013, des ONG nationales et internationales ont créé le Groupe de Travail des ONG pour l'Education (GTOE). Le GTOE se donne pour mandat de représenter les ONG Nationales et Internationales qui interviennent dans le secteur de l'éducation afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique sectorielle du gouvernement

En outre pour l'accélération de l'éducation des filles, un réseau national de l'Initiative des Nations Unies pour l'Education (UNGEI) des Filles a été créée comme cadre d'échange et de partenariat en vue d'une synergie des actions..

Financement de l'éducation

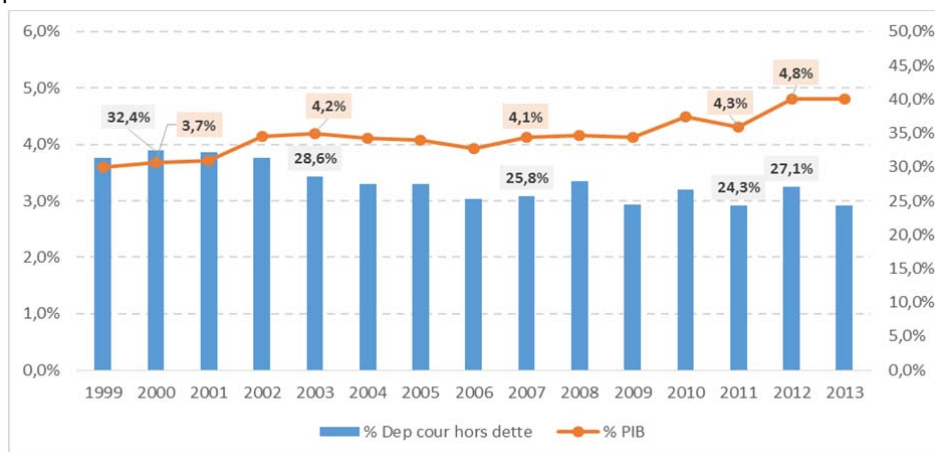
Ayant placé la valorisation des ressources humaines au titre des priorités nationales depuis son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire contribue fortement au financement de l'éducation et ce, malgré les crises successives qu'a connues le pays ; le financement de l'Education a toujours été régulier (plus de 4% du PIB en moyenne sur la période). Avec cette stagnation pendant près de dix ans autour de 4,5% avant de monter à plus de 5% à partir de 2012.

Graphique 1 : Evolution de la part des dépenses d'éducation par rapport au PIB et aux dépenses de l'Etat



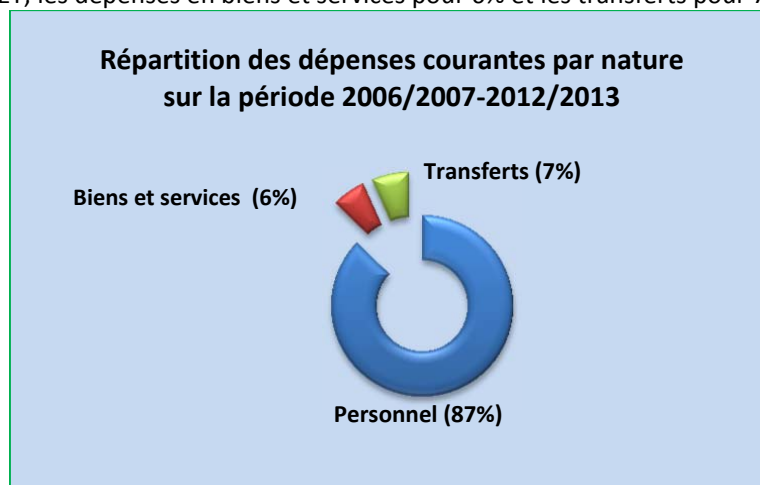
La contribution de l'Etat au financement de l'éducation a été régulièrement soutenue. L'Etat a consacré en moyenne 20% du Budget Général de Fonctionnement à l'Education.

Graphique 2 : Evolution de la part des dépenses courantes d'éducation hors dettes par rapport au PIB et aux dépenses de courantes de l'Etat hors dettes



Les dépenses courantes d'éducation sont passées de 278,2 milliards en 1999 à 563,2 milliards de FCFA en 2012 en termes nominaux soit un taux de croissance moyen annuel de 5,6%. En termes réels, ce taux est seulement de 3%.

Aussi, la répartition des dépenses courantes par nature révèle qu'au cours des six dernières années, les dépenses de personnel comptent en moyenne pour 87% des dépenses totales de fonctionnement utilisées au MENET, les dépenses en biens et services pour 6% et les transferts pour 7%.



Section 2 : Progrès vers les objectifs de l'EPT et défis restants

En s'engageant à rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous et à éliminer les disparités de genre, la communauté internationale a contribué à une accélération sans précédent de la scolarisation primaire dans le monde. Elle a joué un rôle de catalyseur dans la mobilisation des acteurs du développement autour de l'éducation dans chaque pays.

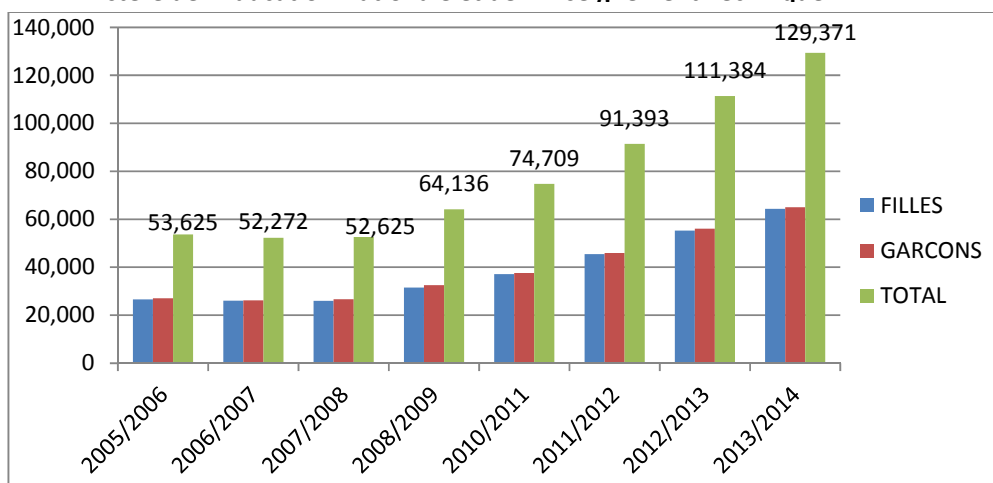
1) Education et protection de la petite enfance

La réalisation de l'éducation et de la protection a pris de l'élan au plan institutionnel et stratégique avec l'existence, aujourd'hui, d'un document de politique de protection et d'éducation du jeune enfant selon l'approche intégrée des interventions. Un comité de coordination intersectorielle du sous-secteur préscolaire est mis en place et est fonctionnel et une approche d'éducation parentale

pour la sensibilisation des parents pour la préscolarisation des jeunes enfants est développée à travers un programme national d'éducation parentale (phase pilote). La mesure gouvernementale «une école primaire, une classe de grande section (préscolaire)» est en cours de réalisation et profite actuellement de la mise en œuvre du programme présidentiel d'urgence (PPU). L'éveil des parents pour la préscolarisation s'est amorcé et est matérialisé par l'existence d'initiatives communautaires dans certaines localités.

Ces initiatives ont eu notamment pour effet l'augmentation des effectifs élèves. Le taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 2,8% en 2000/2001 à 6,9% en 2013/2014.

Evolution des effectifs élèves dans le préscolaire de 2005/6 à 2013/14 au Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique



Croissance continue des effectifs dans le préscolaire ; les filles et les garçons sont presque à égalité

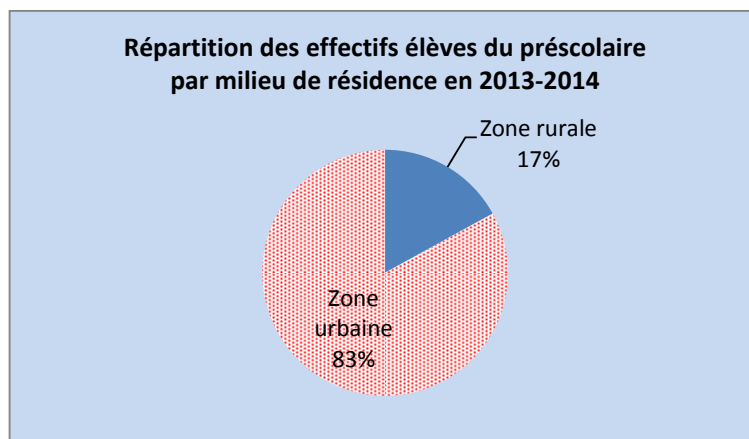
Evolution des taux bruts de scolarisation au préscolaire (enfants 3-5ans) de 2005/2006 à 2013/2014

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Filles + Garçons	3.3%	3.1%	3.0%	3.6%	4.1%	5.0%	6.0%	6.9%
Filles	3.3%	3.1%	3.0%	3.6%	4.2%	5.1%	6.1%	7.0%
Garçons	3.3%	3.1%	3.1%	3.6%	4.1%	4.9%	5.9%	6.8%

Source ; Direction des stratégies, de la planification, de l'évaluation et des statistiques MENET/DSPES

On observe une croissance des différents indicateurs. Elle est régulière à partir de l'année 2010-2011

Ces résultats restent largement en deçà des prévisions à cause de la mobilisation très insuffisante des ressources publiques pour ce secteur et la faible capacité des communautés à soutenir financièrement les encadreurs pour ce qui est des initiatives communautaires. Par ailleurs, la préscolarisation demeure un phénomène urbain (83%)



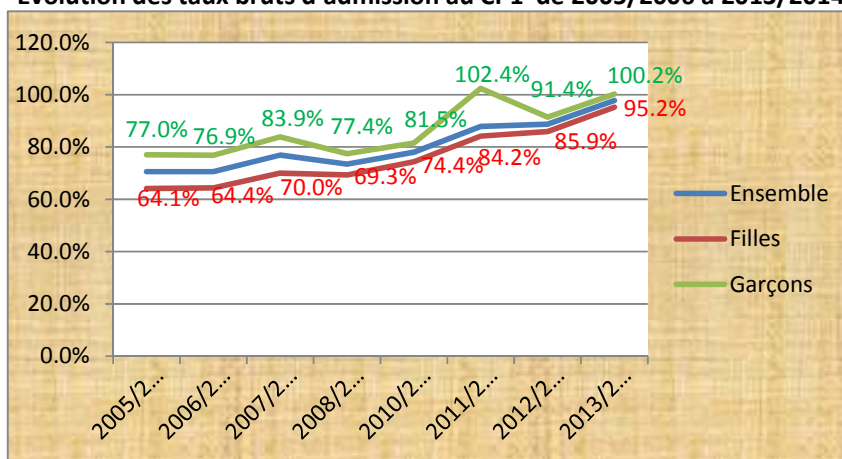
De toute évidence, les défis à relever sont le développement intensif du préscolaire en général et particulièrement en zone rurale qui n'enregistre à ce jour que 17% des effectifs scolarisés. La mise en œuvre effective de la politique « une école primaire, une classe pré-primaire » sera d'un apport appréciable.

2) Réalisation de l'éducation de base universelle

Cet objectif, a été et demeure une préoccupation majeure qui ne cesse de mobiliser l'attention de tous et de bénéficier de mesures d'accompagnement tels que le recrutement massif d'enseignants, la distribution gratuite de kits et manuels scolaires, la construction et la réhabilitation des salles de classes et des cantines scolaires, la valorisation des initiatives communautaires (écoles communautaires, écoles islamiques), l'assouplissement des conditions d'accès à l'école.

Les résultats atteints sont encourageants. Le taux brut de scolarisation sur la période est passé de 74,0% en 2000/2001 à 94,7% en 2013/2014 (MENET/DSPES). Le taux brut d'admission au CP1 s'est également amélioré, atteignant le seuil moyen de 97,8% soit 100,2% pour les garçons et 95,2% pour les filles en 2013/2014.

Evolution des taux bruts d'admission au CP1 de 2005/2006 à 2013/2014



Les courbes d'évolution sont toutes ascendantes et tendent à se joindre en une seule. C'est le signe que l'accès à l'école devient équitable pour les filles que les garçons. La mobilisation sociale et les mesures d'assouplissement de l'inscription au CP1 (non obligation de l'extrait de naissance) ainsi que le renforcement de la distribution gratuite des manuels et fournitures scolaires justifient cette évolution.

Evolution des taux bruts de scolarisation au primaire

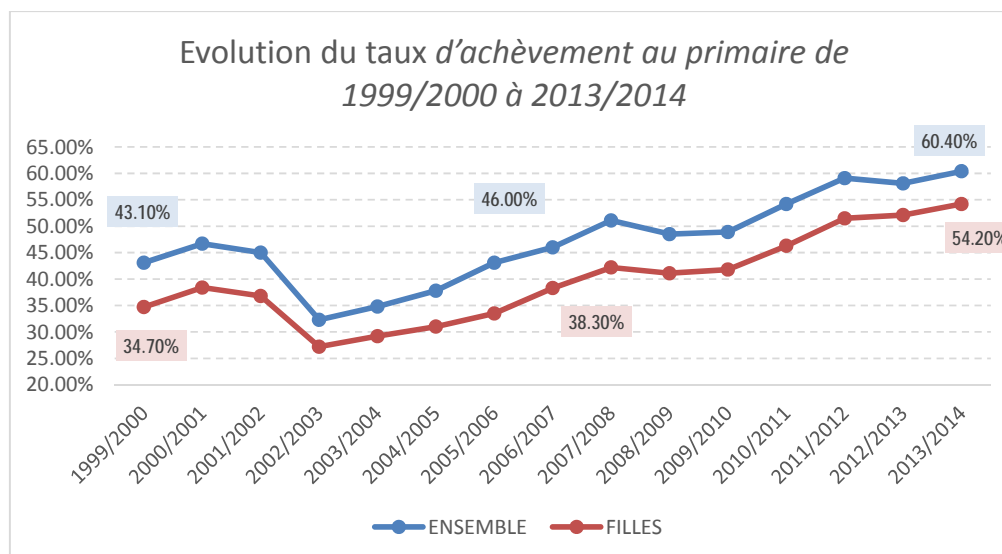
		2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
G + F	Population 6-11ans	2 855 086	2 932 776	3 026 110	3 129 496	3 227 966	3 272 069	3 314 672	3 353 810
	effectif scolarisé	2 111 975	2 179 801	2 356 240	2 383 359	2 704 458	2 920 791	3 021 417	3 176 799
	TBS	74,0%	74,3%	77,9%	76,2%	83,8%	89,3%	91,2%	94,7%
F	Population 6-11ans	1 412 785	1 456 103	1 506 005	1 534 067	1 582 336	1 603 955	1 624 839	1 644 024
	effectif scolarisé	931 051	962 185	1 039 136	1 065 371	1 226 284	1 334 435	1 393 898	1 473 015
	TBS	65,9%	66,1%	69,0%	69,4%	77,5%	83,2%	85,8%	89,6%
G	Population 6-11ans	1 442 301	1 476 673	1 520 105	1 595 429	1 645 630	1 668 114	1 689 833	1 709 785
	effectif scolarisé	1 180 924	1 217 616	1 317 104	1 317 988	1 478 174	1 619 026	1 627 519	1 703 784
	TBS	81,9%	82,5%	86,6%	82,6%	89,8%	97,1%	96,3%	99,6%
IPS		0,80	0,80	0,80	0,84	0,86	0,86	0,89	0,90

Données démographiques : INS et Données scolaires : MENET/DSPES

Evolution des taux bruts de scolarisation au 1er cycle secondaire selon le genre

		2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
G + F	12-15ans	1 857 242	1 854 021	1 828 959	1 815 331	1 884 772	1 918 246	1 950 093	1 981 091
	effectif scolarisé	562 174	601 163	635 601	652 039	748 520	801 019	896 152	1 005 598
	TBS	30,3%	32,4%	34,8%	35,9%	39,7%	41,8%	46,0%	50,8%
F	12-15ans	900 794	900 925	892 160	889 868	923 908	940 317	955 928	971 123
	effectif scolarisé	209 401	222 180	236 806	252 407	310 596	321 345	361 713	412 335
	TBS	23,2%	24,7%	26,5%	28,4%	33,6%	34,2%	37,8%	42,5%
G	12-15ans	956 448	953 096	936 799	925 463	960 864	977 930	994 165	1 009 968
	effectif scolarisé	352 773	378 983	398 795	399 632	437 924	479 674	534 439	593 263
	TBS	36,9%	39,8%	42,6%	43,2%	45,6%	49,0%	53,8%	58,7%
IPS		0,63	0,62	0,62	0,66	0,74	0,70	0,70	0,72

La tendance à la croissance est pareille dans les deux cycles d'enseignement (primaire et premier cycle secondaire)



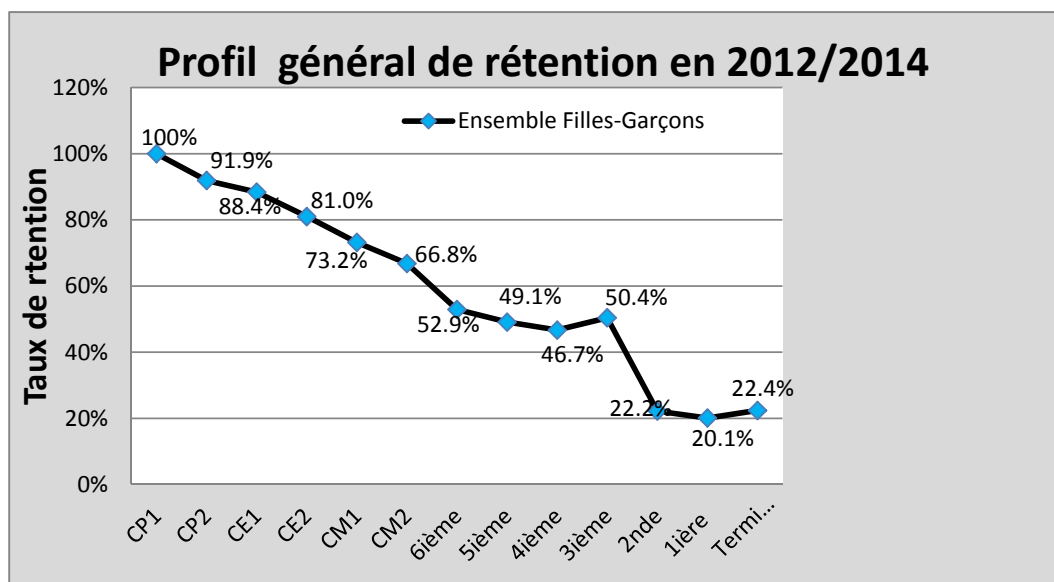
Toutefois, des disparités d'accès à l'éducation persistent entre sexes et entre régions : la parité filles/garçons n'est pas encore totale, les enfants à besoins spécifiques tels que les enfants handicapés (1.8% scolarisés en 2012) ne sont pas encore pris en compte.

Le Collège de proximité se présente comme une réponse à bon nombre de problèmes qui pèsent sur le développement de cycle d'enseignement. En effet, le collège de proximité contribue de façon décisive à l'élargissement de ce cycle d'enseignement aux groupes défavorisés notamment les populations rurales, les filles, à l'atténuation des difficultés existentielles qui influent négativement sur la rétention et les résultats scolaires des élèves amenés à poursuivre leurs études loin de leurs familles, particulièrement les jeunes filles.

3) Réponses aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes

La volonté politique de l'adéquation formation-emploi s'affiche à travers le développement de programmes de formation de jeunes aux compétences de vie courante (CVC), le développement de programme d'insertion des jeunes (TIC, Entrepreneuriat) et le suivi de proximité des projets jeunes. Les effectifs (élèves, étudiants, stagiaires et apprentis) dans les structures de formation professionnelle sont passés de 39 781 au cours de l'année 1998/1999 à 79 434 en 2012-13, soit un accroissement annuel moyen au taux de 5,1 %. Cette évolution a été très perturbée sur la période /2002 à 2005, à cause de la crise qui prévalait. En 2013/2014, plus de 80% des élèves en formation professionnelle sont scolarisés dans le privé. La couverture scolaire, pour l'enseignement technique et professionnel public retrouve progressivement son niveau de la fin des années 1990 (303 étudiants pour 100 000 habitants en 2010 contre 258 en 1998-1999).

Le taux de transition CM2 -6^{ème} et les taux de déperdition 6^{ème} -3^{ème} ou encore le profil de rétention donnent une idée du nombre important des jeunes qui ont des besoins éducatifs en vue de leur formation et insertion socioprofessionnelle.



Une simple observation du profil de rétention permet de dire que l'espérance de vie scolaire est alarmante. Malgré les efforts déployés, sur 100 enfants qui entrent au CP1, seulement 22,4 atteignent la terminale, ce qui donne un taux de déperdition de 77,6%. Au niveau des sous-cycles, ce taux de déperdition est de 47,1% pour la transition CM2-6^{ème} et s'accroît à l'entrée du second cycle secondaire (classe de seconde). C'est donc autant de jeunes qui sortent du système sans qualifications et pour qui il faut développer des formations aux compétences de vie courante.

Malheureusement, en dehors de ce que proposent l'Agence pour la Formation Professionnelle (AGEFOP) et les centres ou collèges de formation professionnelle, les besoins en formation des jeunes ne sont pas entièrement satisfaits. L'offre de formation est insuffisante ainsi que les filières de formation sans oublier le financement des programmes-

4) Amélioration des taux d'alphabétisation des adultes

Le taux d'analphabétisme a été ramené de 57,6% en 2000/2001 à 51,6% en 2013/2014. L'effort EPT s'est manifesté par la réalisation, en 2012, de l'étude diagnostique de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire et, sur la base des conclusions de ladite étude, l'élaboration et l'adoption d'un document de stratégie de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire. Le Plan opérationnel de la stratégie d'alphabétisation et de l'éducation non formelle élaboré sous la coordination du Service Autonome de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle, érigé en direction centrale (Décret 2014-676 du 05 novembre 2014 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique) est en attente de validation.

Le Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant s'est approprié du Plan opérationnel dans le cadre du sous-programme qui le concerne à savoir l'alphabétisation et l'autonomisation des filles déscolarisées et non scolarisées dont la formation est assurée dans les Institutions de Formation d'Éducation Féminine (IFEFF).

Pour garantir le succès de ce Plan, un ensemble d'actions est nécessaire notamment, l'accompagnement des apprenants/auditeurs en ce qui concerne tant la pérennisation des acquis que l'appui aux activités génératrices de revenus. Il faudra, par ailleurs, combler l'insuffisance de l'offre d'alphabétisation en milieu rural et accroître le financement de ce sous-secteur. Il s'agira par exemple de couvrir tout le territoire national en institutions d'éducation féminine pour donner des compétences de vie courante aux filles déscolarisées et non scolarisées.

5) Parité et égalité des sexes dans l'éducation

De 200 à 2014, le système éducatif a été marqué par une amélioration de la situation de l'éducation des filles dans l'ensemble. Les principaux indicateurs ont connu une hausse.

- Augmentation progressive de la proportion des filles dans les effectifs élèves de certaines localités. Elle passe de 43,2% des effectifs dans le primaire en 2000 à 46,4% en 2014 soit un gain d'environ 4 points sur la période. Au secondaire 1^{er} cycle, cette statistique est passée de 36,5% en 2000 à 41,0% en 2014 soit un gain de plus 5 points en l'espace de quinze années.

Evolution de la proportion des filles dans les effectifs élèves de 2000/2001 à 2013/2014

Cycles	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
PRESCOLAIRE	-	-	-	-	-	49,6%	49,9%	49,4%	49,2%	49,7%	49,8%	49,6%	49,8%
PRIMAIRE	43,2%	43,3%	44,3%	44,5%	44,7%	44,1%	44,1%	44,1%	44,7%	45,3%	45,7%	46,1%	46,4%
1er CYCLE SECONDAIRE	36,5%	36,7%	37,8%	44,9%	37,6%	37,2%	37,0%	37,3%	38,7%	41,5%	40,1%	40,4%	41,0%
2nde CYCLE SECONDAIRE	31,4%	32,0%	33,5%	33,9%	35,8%	35,9%	35,9%	35,9%	36,6%	37,9%	38,0%	38,5%	40,4%

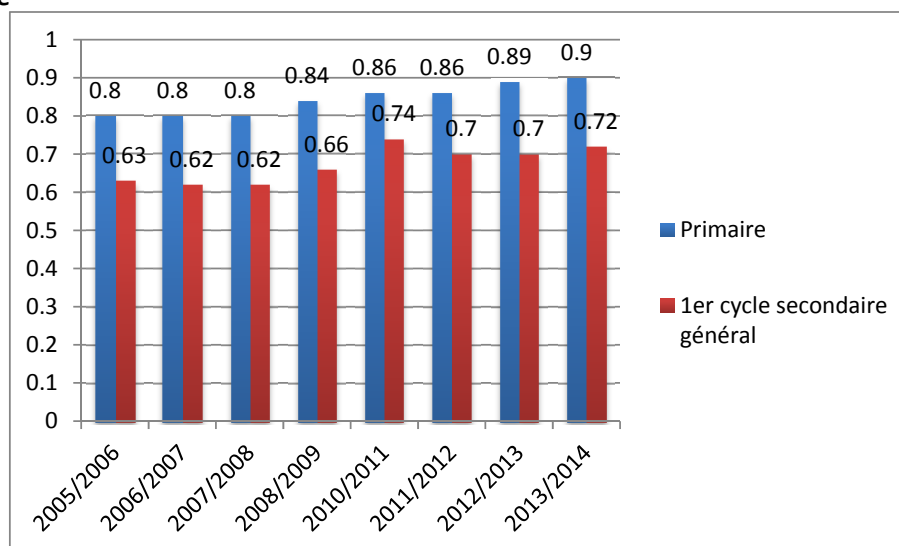
La progression de la proportion des filles dans les effectifs est très graduelle.. elle se situe en général au centième point de pourcentage (0,3 points de pourcentage entre 2012.2013 et 2013/2014 au primaire. Le préscolaire fait exception avec la quasi parité. .

Ces progrès sont à mettre en lien notamment avec les mesures générales d'accroissement de l'offre éducative mais aussi les mesures spécifiques au profit des filles. On pourrait citer la prise en compte du genre dans les programmes ; la mise en place de comités de veille pour l'accès et le maintien des

filles à l'école tels que les **Clubs des Mères d'Elèves Filles (CMEF)**, la lutte contre la violence en milieu scolaire (interdiction des châtiments corporels et humiliants, campagne « **zéro grossesse à l'école** »); l'encouragement au goût de l'effort par la célébration de l'excellence.

Cependant une analyse fine des données montre des signes de faiblesse avec la persistance des écarts de scolarisation illustrés par l'indice de parité entre les sexes.

Indice de parité Filles / Garçons dans le taux bruts de scolarisation au primaire et au 1^{er} cycle secondaire



L'indice de parité entre les sexes (IPS) s'améliore mais l'écart persiste encore surtout dans le premier cycle secondaire.

Au total, d'importants progrès restent à accomplir au niveau de la fréquentation tant du primaire que du secondaire (indice de parité filles/garçons de 0,70 pour le 1er cycle et 0,63 pour le 2nd cycle en 2013-2014).

En la matière, les efforts doivent porter sur la réduction des coûts d'accès à l'école (distribution des kits scolaires), la poursuite de la mise en place des comités de veille pour l'accès et le maintien des enfants/filles dans le système; la mise en place de mécanismes durables de protection de l'enfant/fille. Cet effort doit cibler particulièrement les zones de sous-scolarisation.

6) Qualité de l'éducation

En matière de qualité, l'effort national a porté sur les réformes pédagogiques initiées, notamment l'amélioration des contenus des programmes à travers la prise en compte des modules devant favoriser les compétences de vie essentielles chez les enfants et leur préparation à l'insertion socioprofessionnelle; la mise en œuvre de l'approche par compétences; le renforcement de l'encadrement et du suivi pédagogique; la formation continue des enseignants et des encadreurs et l'amélioration de l'environnement scolaire.

Cependant, la qualité des apprentissages scolaires reste assez modeste malgré l'amélioration des taux de réussite aux examens scolaires ces trois dernières années.

Au-delà de l'achèvement des études primaires, d'autres principaux défis sont à relever notamment la qualité de l'enseignement, aussi bien en ce qui concerne les intrants qu'en ce qui concerne les résultats de l'apprentissage. La transition vers le secondaire, sous une forte pression à cause de l'augmentation du nombre sortants du primaire, l'équité, et surtout des taux de redoublements (plus de 20 en 2013/14) et d'abandon scolaires élevés (la rétention dans le primaire est seulement de 58 % en moyenne en 2012/2013), et la faible offre de services aux enfants ayant des besoins spéciaux et à ceux vivant dans les zones rurales.

Par ailleurs, c'est l'enseignement public qui a concentré les efforts d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Les enseignants du public sont formés dans les CAFOP pour le Primaire et à l'École Normale Supérieure pour le Secondaire. Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire a formé tous les enseignants bénévoles qui ont permis à l'école de subsister en zone de conflit pendant la guerre.

Evolution des flux internes

		ANNEE	2005 2006	2006 2007	2007 /2008	2010 2011	2011 2012	2012 2013
PRIMAIRE	FILLES	Nouveaux inscrits n+1 (t+1)	763210	849549	866165	1078411	1119277	1198789
		Redoublants n (t+1)	198975	189587	199206	256024	274621	274226
		Effectifs n (t)	931051	962185	1039136	1226284	1334435	1393898
		Tx Redoublement	21,4%	19,7%	19,2%	20,9%	20,6%	19,7%
		Tx Promotion	82,0%	88,3%	83,4%	87,9%	83,9%	86,0%
		Tx Abandon	-3,3%	-8,0%	-2,5%	-8,8%	-4,5%	-5,7%
	GARONS	Nouveaux inscrits n+1 (t+1)	945939	1081557	1069243	1301958	1291217	1376355
		Redoublants n (t+1)	271677	235547	248745	317068	336302	327429
		Effectifs n (t)	1180924	1217616	1317104	1478174	1619026	1627519
		Tx Redoublement	23,0%	19,3%	18,9%	21,4%	20,8%	20,1%
		Tx Promotion	80,1%	88,8%	81,2%	88,1%	79,8%	84,6%
		Tx Abandon	-3,1%	-8,2%	-0,1%	-9,5%	-0,5%	-4,7%
	TOTAL	Nouveaux inscrits n+1 (t+1)	1709149	1931106	1935408	2347699	2410494	2575144
		Redoublants n (t+1)	470652	425134	447951	573092	610923	601655
		Effectifs n (t)	2111975	2179801	2356240	2704458	2920791	3021417
		Tx Redoublement	22,3%	19,5%	19,0%	21,2%	20,9%	19,9%
		Tx Promotion	80,9%	88,6%	82,1%	86,8%	82,5%	85,2%
		Tx Abandon	-3,2%	-8,1%	-1,2%	-8,0%	-3,4%	-5,1%

Le taux d'achèvement au primaire a connu une nette amélioration passant de 43,4% en 2000 en 2000 à 60,4% en 2014 soit un gain de 17 points en moyenne,. Celui des filles a gagné plus de 20 points sur la période avec un taux d'achèvement de 54,2% en 2014. Malgré cette évolution importante de du taux d'achèvement, 4 enfants sur 10 n'arrivent pas à achever leur cycle.

Face à la question de la jeune fille, le Gouvernement propose la distribution de rations sèches dans familles pauvres, notamment en milieu rural. Il institue des journées dédiées à la promotion des filles excellentes afin de susciter l'émulation au niveau de la jeune fille. Dans le cadre du Plan sectoriel, Le Gouvernement s'est également engagé à améliorer l'accès au premier cycle du secondaire.

Le Collège de proximité se présente comme une réponse à bon nombre de problèmes qui pèsent sur le développement de cycle d'enseignement. En effet, le collège de proximité contribue de façon décisive à l'élargissement de ce cycle d'enseignement aux groupes défavorisés notamment les populations rurales, les filles, à l'atténuation des difficultés existentielles qui influent négativement sur la rétention et les résultats scolaires des élèves amenés à poursuivre leurs études loin de leurs familles, particulièrement les jeunes filles.

Pour la gestion des questions liées à l'amélioration de la qualité, la stratégie a permis de systématiser les évaluations des acquis scolaires. Une structure dédiée à ces questions a été créée au niveau du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique sur le financement du Budget Général de Fonctionnement (BGF)..

Section 3 : Mise en œuvre des stratégies de l'EPT

Les stratégies nationales de promotion de l'EPT ont été mise en œuvre

1) Education et protection de la petite enfance(EPPE)

L'adoption du document de politique de protection et d'éducation du jeune enfant selon l'approche intégrée des interventions a permis de lancer une politique hardie de scolarisation et de protection de l'enfant à travers l'accroissement des capacités d'accueil, la multiplication au niveau des communes des écoles maternelles et préscolaires, par la création de structures de coordination et l'ébauche d'un programme national de sensibilisation des parents pour généraliser la préscolarisation. Cette politique bénéficie aussi de la mise en œuvre de la stratégie de développement s'est accompagné aussi de la synergie d'action des ministères en charge de la protection et de l'éducation de la petite enfance.

2) L'éducation universelle de base

Ce volet demeure une préoccupation majeure pour laquelle le gouvernement et les partenaires de l'EPT ont déployés des efforts en vue de satisfaire la forte demande de scolarisation. Outre le recrutement massif des enseignants du primaire, l'intégration des bénévoles, la suppression des salaires à double vitesse (enseignants décrochés et enseignants rattachés), l'Etat a engagé une campagne de construction et de réhabilitation des classes, ce qui a accru un tant soit peu les capacités d'accueil.

Des mesures d'accompagnement très importantes soutiennent cette politique, à savoir la gratuité de l'enseignement, la distribution gratuite des kits et manuels scolaire, la non obligation de l'extrait de naissance à l'inscription au CP1, la valorisation et l'intégration dans le système éducatif des écoles communautaires et des écoles islamiques ;

En plus il faut souligner la politique de décentralisation des structures d'encadrement et suivi évaluation du système par l'ouverture des DRENET, des IEP et de l'inspection générale dans toutes les régions ; la construction des collèges de proximité pour maintenir les enfants dans leur zone de naissance. Le Collège de proximité se présente comme une réponse à bon nombre de problèmes qui pèsent sur le développement de cycle d'enseignement. En effet, le collège de proximité contribue de façon décisive à l'élargissement de ce cycle d'enseignement aux groupes défavorisés notamment les populations rurales, les filles, à l'atténuation des difficultés existentielles qui influent négativement sur la rétention et les résultats scolaires des élèves amenés à poursuivre leurs études loin de leurs familles, particulièrement les jeunes filles.

3°) Les besoins éducatifs des jeunes et des adultes

pour répondre aux besoins d'éducation des jeunes adolescents, enfants non scolarisés ou très tôt déscolarisés, enfants travailleurs, jeunes filles rurales, des programmes de formation professionnelle aux métiers de l'artisanats sont développés et des contrats sont signés avec et chefs d'entreprise par l'entremise de la plateforme de formation (AGEFOP, AGEPE, FDFP)

en zone rurale les structures d'encadrement agricole (agence nationale pour le développement rural (ANADER) offrent des formation aux métiers de l'agriculture, enfin les programmes d'éducation non

formelle ont été initiés dans le cadres des activités de certaines ONGS. Ainsi les classes passerelles ont permis le retour à l'école formelle de certains enfants, tandis que les centres d'alphabétisation offrent aux autres des possibilités d'apprendre à lire et à écrire, facilitant leur insertion dans le tissu économique.

4°) Alphabétisation des jeunes et des adultes

La mise de cet objectif a connu un bond significatif avec l'adoption d'un document d'orientation stratégique partagé par tous les acteurs, l'implication des entreprises dans la politique nationale d'alphabétisation, l'accompagnement des auditeurs (trices). L'extension de programmes d'alphabétisation fonctionnelle à l'intention des femmes, des jeunes des travailleurs agricoles et des planteurs de cacao à travers les coopératives de producteurs a été l'innovation sur la période.

5°) La parité et l'égalité des sexes dans l'éducation

La question de l'éducation de la petite fille est une priorité. L'Etat s'est investi dans la mise en place d'une politique nationale qui a permis d'obtenir des résultats significatif :

- La prise du genre dans la réforme des programmes d'éducation
- La mobilisation sociale en faveur du respect des droits de la petite fille (éducation, protection),
- L'incitation de la fille à l'effort d'apprentissage et au mérite ;

6°) Qualité de l'éducation

Pour améliorer la qualité de l'éducation ; les actions ont consisté en :

- L'amélioration des acquis par le renforcement de la formation continue des enseignants (public-privé) ;
- Le développement de la formation à distance à travers le TIC (CFIT, IFADEM) ;
- La reconnaissance de certaines formations continues, le suivi pédagogique de proximité
- L'amélioration de l'environnement de la formation la disponibilité des outils pédagogiques, le suivi évaluation des apprentissages,
- La valorisation de la fonction enseignante et le profil de carrière ;
- la bonne répartition des enseignants,
- le recrutement d'un personnel de qualité

La mise en œuvre de l'EPT a bénéficié de stratégies transversales qui ont permis d'améliorer le cadre de gestion et d'apprentissage. Ce sont notamment :

a) Les Comites de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES)

La signature du décret instituant les COGES, ainsi que les arrêtés d'application a permis le renforcement des capacités des gestionnaires de l'école afin qu'ils soient les vecteurs de sensibilisation de la population. Cette stratégie met en évidence le rôle central des communautés et des collectivités dans la gestion de l'école. Elle contribue à l'amélioration des performances des élèves, de la fréquentation régulière des écoles par les maîtres et les élèves, au respect temps d'apprentissage, à la promotion de l'éducation des filles.

b) Les cantines scolaires

Le programme de développement et de pérennisation des cantines scolaires a été lancé respectant ainsi la volonté du gouvernement de doter chaque école d'une cantine et de fournir aux enfants un repas par jour, les communautés sont associées à leur gestion et leur approvisionnement.

c°) La participation communautaire dans la construction des infrastructures

L'Etat entend réduire significativement les coûts de construction scolaire, par l'implication d'une prise en charge efficace et à la dévolution de la maîtrise d'ouvrage par les communautés dans la construction des salles de classes.

Section 5 : Perspectives pour l'après 2015

1. Leçons apprises

De la mise en œuvre de l'EPT depuis 2000, l'on a pu retenir de façon générale que :

- la mobilisation de la communauté nationale et internationale et la stabilité politique sont indispensables pour l'atteinte des objectifs de l'EPT. Sans la volonté politique, il n'y a pas de réalisation de projets et de programmes.
- l'absence d'un mécanisme national de coordination ne permet pas de capitaliser l'ensemble des initiatives
- l'insuffisance des ressources et la complexité des procédures de décaissement pour les financements obtenus sont des freins à la réalisation des projets.

De façon spécifique, les **leçons apprises** sont ci-dessous exprimées :

Objectif 1 : L'accompagnement des ministères techniques a facilité l'implication des communautés dans la mise en place des structures d'encadrement préscolaire

Objectif 2 : L'implication des femmes dans l'éducation des enfants/filles (**CMEF**) a favorisé l'accès et le maintien à l'école de celles-ci et donc a contribué à l'amélioration des taux de scolarisation; la distribution gratuite de manuels et fournitures scolaires aux enfants améliore la demande éducative, ces mesures sont un gage vers la Scolarisation Primaire Universelle.

Objectif 3 : La faible concertation entre le secteur privé (entreprises) et les structures de formation ne permet pas un meilleur encadrement des jeunes pour leur formation et leur insertion socioprofessionnelle

Objectif 4 : L'alphabétisation fonctionnelle serait plus à encourager pour permettre aux acteurs économiques du secteur informel d'améliorer leurs compétences

Objectif 5 : *L'encadrement* de proximité des filles est source de motivation pour celles-ci

Objectif 6 : La pédagogie centrée sur le vécu des enfants facilite l'apprentissage ; toute innovation pédagogique doit s'accompagner de manuels appropriés et d'une formation suffisante des enseignants

2. Nouveaux enjeux

S'il est certain que le mouvement EPT a permis d'améliorer les indicateurs de couverture des défis importants et multiformes restent à relever au niveau de l'ensemble des composantes du secteur de l'Education/Formation. Ils portent sur la disponibilité de l'offre d'éducation, l'amélioration d'un accès équitable aux différents niveaux, le renforcement de la qualité et de la pertinence des services éducatifs et de la capacité du système éducatif ivoirien à transformer plus efficacement ses ressources en résultats à travers une gouvernance améliorée. La prise en charge urgente et efficace de ces défis énoncés ci-après constituera une réponse positive au souci d'une offre éducative équitable et de qualité en Côte d'Ivoire.

3. Les domaines prioritaires

Les axes potentiels d'intervention pourraient être les suivants :

En ce qui concerne **l'éducation nationale et l'enseignement technique**, la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans sur la période 2015-2025. Les actions à mener sont :

- l'amélioration d'un accès équitable au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire par le développement de collèges de proximité et de la polyvalence des enseignants ;
- l'amélioration de la qualité par (i) la réforme de la formation initiale et continue des enseignants, (ii) la systématisation des évaluations standardisées des acquis scolaires ainsi que (iii) la prise en charge de la question du redoublement et des élèves en difficultés;
- l'amélioration de la gestion par (i) un meilleur suivi des cohortes d'élèves à travers la mise en place d'un système de monitoring des carrières scolaires, (ii) la réduction des aléas dans l'allocation des ressources aux établissements (iii) la régionalisation du recrutement des enseignants (iv) la codification des postes de travail accompagnée des différents acteurs au niveau central et déconcentré ; et enfin (v) le renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées.
- une meilleure prise en charge intégrée de la petite enfance ;
- un accent particulier sur la scolarisation des filles et les enfants vulnérables par l'amélioration de l'offre d'éducation au primaire et par le développement des collèges de proximité.
- le renforcement de la cohésion sociale tant à l'éducation de base que dans l'enseignement supérieur ;
- la protection de l'environnement avec des actions de reconstitution de la forêt
- la réforme de l'encadrement de proximité par la redéfinition des fonctions de contrôle et de gestion.

Concernant la formation professionnelle, il s'agira de procéder à un certain nombre de réformes importantes à savoir :

- la mise en place du cadre réglementaire de l'apprentissage et de l'alternance ;
- la restructuration des branches professionnelles
- L'accélération du processus de réforme de l'ETFP à travers la mise en place de la gestion par les résultats, la mise en place des contrats de performance ;
- l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de développement local, notamment ceux du secteur informel ;
- la réforme de la gouvernance des établissements de la formation technique et professionnelle et le développement du partenariat public-privé.

1) Tableaux statistiques

NOTE DE LA REDACTION

Les tableaux ci-dessous sont un récapitulatif des données sur le système éducatif ivoirien, et viennent renforcer les informations comprises dans le rapport

Tableau 1 : Evolution des effectifs élèves de 2006/07 à 2013/14

		2006/07	2007/08	2008/09	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
PRESCOLAIRE	Ensemble	52 272	52 625	64 136	74 709	91 393	111 384	129 371
	Garçons	26 189	26 648	32 574	37560	45898	56 109	64998
	Filles	26083	25977	31562	37149	45 495	55275	64373
	<i>Ecart Garçons/Filles</i>	106	671	1 012	411	403	834	625
PRIMAIRE	Ensemble	2179801	2356240	2383359	2704458	2953461	3021417	3176799
	Garçons	1217616	1317104	1317988	1 478 174	1 619 026	1 627 519	1 703 784
	Filles	962185	1039136	1065371	1226284	1334435	1393898	1473015
	<i>Ecart Garçons/Filles</i>	255431	277968	252617	251890	284591	233621	230769
1 ^{er} CYCLE SECONDAIRE	Ensemble	601163	635601	652039	748520	801019	896152	1005598
	Garçons	378983	398795	399632	437924	479674	534439	593263
	Filles	222180	236806	252407	310596	321345	361713	412335
	<i>Ecart Garçons/Filles</i>	156803	161989	147225	127328	158329	172726	180928
2 nd CYCLE SECONDAIRE	Ensemble	216378	221732	277567	378315	331445	319790	371756
	Garçons	138624	142069	176021	234963	205335	196750	221731
	Filles	77754	79663	101546	143352	126110	123040	150025
	<i>Ecart Garçons/Filles</i>	60870	62406	74475	91611	79225	73710	71706
1 ^{er} & 2 nd CYCLES SECONDAIRE	Ensemble	817 541	857 333	929 606	1 126 835	1 132 464	1 215 942	1 377 354
	Garçons	517607	540864	575653	672887	685009	731189	814994
	Filles	299 934	316 469	353 953	453948	447455	484753	562360
	<i>Ecart Garçons/Filles</i>	217 673	224 395	221 700	218 939	237 554	246 436	252 634

Tableau 1 : EVOLUTION DES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION SELON LE GENRE DE 2006/07 A 2013/14

		2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	
PRESCOLAIRE	G + F	3-5ans	1674861	1745851	1770942,311	1816154,379	1834438,17	1852551,761	1867772,409
		effectif scolarisé DIPES	52272	52625	64136	74709	91393	111384	129371
		TBS	3,1%	3,0%	3,6%	4,1%	5,0%	6,0%	6,9%
	F	3-5ans	838826	874294	868108,9762	890271,7544	899234,3972	908113,6082	915574,7104
		effectif scolarisé DIPES	26083	25977	31562	37149	45495	55275	64373
		TBS	3,1%	3,0%	3,6%	4,2%	5,1%	6,1%	7,0%
	G	3-5ans	836035	871557	902833,3353	925882,6245	935203,7731	944438,1525	952197,6988
		effectif scolarisé DIPES	26189	26648	32574	37560	45898	56109	64998
		TBS	3,1%	3,1%	3,6%	4,1%	4,9%	5,9%	6,8%
	ECART GARCONS/FILLES		0,0%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,2%	-0,1%	-0,2%
IPS		0,99	0,97	1,01	1,03	1,03	1,02	1,03	
PRIMAIRE	G + F	6-11ans	2932776	3026110	3129495,839	3227966,404	3272069,109	3314671,582	3353809,773
		effectif scolarisé DIPES	2179801	2356240	2383359	2704458	2920791	3021417	3176799
		TBS	74,3%	77,9%	76,2%	83,8%	89,3%	91,2%	94,7%
	F	6-11ans	1456103	1506005	1534066,588	1582336,473	1603955,446	1624839,011	1644024,398
		effectif scolarisé DIPES	962185	1039136	1065371	1226284	1334435	1393898	1473015
		TBS	66,1%	69,0%	69,4%	77,5%	83,2%	85,8%	89,6%
	G	6-11ans	1476673	1520105	1595429,251	1645629,931	1668113,663	1689832,571	1709785,374
		effectif scolarisé DIPES	1217616	1317104	1317988	1478174	1619026	1627519	1703784
		TBS	82,5%	86,6%	82,6%	89,8%	97,1%	96,3%	99,6%
	ECART GARCONS/FILLES		16,4%	17,6%	13,2%	12,3%	13,9%	10,5%	10,1%
IPS		0,80	0,80	0,84	0,86	0,86	0,89	0,90	

Evolution des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire général de 2006/7 à 2013/2014

			2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
1ER CYCLE SECONDAIRE	G + F	12-15ans	1854021	1828959	1815330,625	1884771,531	1918246,435	1950092,689	1981091,49
		effectif scolarisé DIPES	601163	635601	652039	748520	801019	896152	1005598
		TBS	32,4%	34,8%	35,9%	39,7%	41,8%	46,0%	50,8%
	F	12-15ans	900925	892160	889867,9536	923907,6133	940316,8797	955927,7886	971123,2797
		effectif scolarisé DIPES	222180	236806	252407	310596	321345	361713	412335
		TBS	24,7%	26,5%	28,4%	33,6%	34,2%	37,8%	42,5%
	G	12-15ans	953096	936799	925462,6718	960863,9178	977929,5549	994164,9001	1009968,211
		effectif scolarisé DIPES	378983	398795	399632	437924	479674	534439	593263
		TBS	39,8%	42,6%	43,2%	45,6%	49,0%	53,8%	58,7%
	ECART GARCONS/FILLES			15,1%	16,0%	14,8%	12,0%	14,9%	15,9%
IPS			0,62	0,62	0,66	0,74	0,70	0,70	0,72
2ND CYCLE SECONDAIRE	G + F	16-18ans	1314143	1375530	1235420,977	1288554,809	1315133,604	1340260,528	1365398,73
		effectif scolarisé DIPES	216378	221732	277567	378315	331445	319790	371756
		TBS	16,5%	16,1%	22,5%	29,4%	25,2%	23,9%	27,2%
	F	16-18ans	677268	706762	629822,459	656910,2946	670460,2687	683270,073	696085,627
		effectif scolarisé DIPES	77754	79663	101546	143352	126110	123040	150025
		TBS	11,5%	11,3%	16,1%	21,8%	18,8%	18,0%	21,6%
	G	16-18ans	677268	706762	629822,459	656910,2946	670460,2687	683270,073	696085,627
		effectif scolarisé DIPES	138624	142069	176021	234963	205335	196750	221731
		TBS	20,5%	20,1%	27,9%	35,8%	30,6%	28,8%	31,9%
	ECART GARCONS/FILLES			9,0%	8,8%	11,8%	13,9%	11,8%	10,8%
IPS			0,56	0,56	0,58	0,61	0,61	0,63	0,68

Evolution des taux d'achèvement (suite)

			2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
1ER + 2ND CYCLES SECONDAIRE	G + F	12-18ans	3168164	3204489	3050751,603	3173326,34	3233380,039	3290353,216	3346490,22
		effectif scolarisé DIPES	817541	857333	929606	1126835	1132464	1215942	1377354
		TBS	25,8%	26,8%	30,5%	35,5%	35,0%	37,0%	41,2%
	F	12-18ans	1537800	1560928	1495466,472	1555552,127	1584990,215	1612918,243	1640436,383
		effectif scolarisé DIPES	299934	316469	353953	453948	447455	484753	562360
		TBS	19,5%	20,3%	23,7%	29,2%	28,2%	30,1%	34,3%
	G	12-18ans	1630364	1643561	1555285,131	1617774,212	1648389,824	1677434,973	1706053,838
		effectif scolarisé DIPES	517607	540864	575653	672887	685009	731189	814994
		TBS	31,7%	32,9%	37,0%	41,6%	41,6%	43,6%	47,8%
	ECART GARCONS/FILLES		12,2%	12,6%	13,3%	12,4%	13,3%	13,5%	13,5%
	IPS		0,61	0,62	0,64	0,70	0,68	0,69	0,72

EVOLUTION DU TAUX D'ACHEVEMENT

			2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
PRIMAIRE	F + G	11 ans	475683	465096	486141,1567	503121,6404	511047,6372	518634,9946	525839,4259
		Nouveaux inscrits CM2	218807	237785	235889	273265	301836	301828	317701
		TAP	46,0%	51,1%	48,5%	54,3%	59,1%	58,2%	60,4%
	F	11 ans	232989	228633	238304,4886	246628,2551	250513,5476	254232,8405	257764,4244
		Nouveaux inscrits CM2	89237	96408	97866	114260	129109	132505	139673
		TAP	38,3%	42,2%	41,1%	46,3%	51,5%	52,1%	54,2%
	G	11 ans	242694	236463	247836,6681	256493,3853	260534,0895	264402,1541	268075,0014
		Nouveaux inscrits CM2	129570	141377	138023	159005	172727	169323	178028
		TAP	53,4%	59,8%	55,7%	62,0%	66,3%	64,0%	66,4%
	ECART GARCONS/FILLES		15,1%	17,6%	14,6%	15,7%	14,8%	11,9%	12,2%
IPS		0,72	0,71	0,74	0,75	0,78	0,81	0,82	
1ER CYCLE SECONDAIRE	F + G	15 ans	454036	461716	435153,5806	452701,0486	461306,5592	469468,0991	477515,1524
		Nouveaux inscrits 3ème	111946	150991	146265	111569	153149	173361	165124
		T A S (1er cycle)	24,7%	32,7%	33,6%	24,6%	33,2%	36,9%	34,6%
	F	15 ans	220135	224823	213310,5787	221912,2787	226130,6663	230131,4211	234076,0551
		Nouveaux inscrits 3ème	41274	53618	56486	47260	62335	69572	67768
		T A S (1er cycle)	18,7%	23,8%	26,5%	21,3%	27,6%	30,2%	29,0%
	G	15 ans	233901	236893	221843,0019	230788,7699	235175,8929	239336,678	243439,0973
		Nouveaux inscrits 3ème	70672	97373	89779	64309	90814	103789	97356
		T A S (1er cycle)	30,2%	41,1%	40,5%	27,9%	38,6%	43,4%	40,0%
	ECART GARCONS/FILLES		11,5%	17,3%	14,0%	6,6%	11,0%	13,1%	11,0%
IPS		0,62	0,58	0,65	0,76	0,71	0,70	0,72	

Evolution des taux d'achèvement (suite)

			2006/2007	2007/2008	2008/2009	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	
2ND CYCLE SECINDAIRE	F + G	18 ans	426425	448617	400454,0497	418230,1883	427204,4949	435676,6544	444209,3197	
		Nouveaux inscrits Tle	73998	52854	64328	34217	86883	87166	96841	
		T A S (2nd cycle)	17,4%	11,8%	16,1%	8,2%	20,3%	20,0%	21,8%	
	F	18 ans	206865	217908	196301,0048	205014,7982	209413,9681	213566,9874	217749,6665	
		Nouveaux inscrits Tle	27194	19445	24587	14541	34670	35844	40783	
		T A S (2nd cycle)	13,1%	8,9%	12,5%	7,1%	16,6%	16,8%	18,7%	
	G	18 ans	219560	230709	204153,045	213215,3901	217790,5268	222109,6669	226459,6532	
		Nouveaux inscrits Tle	46804	33409	39741	19676	52213	51322	56058	
		T A S (2nd cycle)	21,3%	14,5%	19,5%	9,2%	24,0%	23,1%	24,8%	
	ECART GARCONS/FILLES			8,2%	5,6%	6,9%	2,1%	7,4%	6,3%	6,0%
	IPS			0,62	0,62	0,64	0,77	0,69	0,73	0,76

2) Références bibliographiques

- Le Système Educatif de la Côte d'Ivoire, dans le RAPPORT D'ETAT SUR LE SYSTÈME EDUCATIF NATIONAL (RESEN)
- Plan National de Développement (PND)
- Journées de la Recherche en Education en Côte d'Ivoire ROCARE no 2 ; 2010
- Rapport d'analyse statistique 2013-2014 du ministère de l'Education Nationale et de la L'Enseignement Technique
- Rapports des activités des structures techniques du Ministère de l'Education Nationale, et du Ministère de la Solidarité de la Famille de la Femme et de l'Enfant
- Données démographiques de l'Institut National de la Statistique (INS)